



**Votants :**

- Délibérations c01-04-2018 à c11-04-2018 : 77
- Délibérations c12-04-2018 à c20-04-2018 : 78
- Délibérations c21-04-2018 à c28-04-2018 : 79
- Délibérations c29-04-2018 à c34-04-2018 : 78
- Délibérations c35-04-2018 à c39-04-2018 : 77
- Délibérations c40-04-2018 à c43-04-2018 : 76
- Délibérations c44-04-2018 à c47-04-2018 : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération : le 30/03/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 10/04/2018

Mis en ligne le : 16/04/2018

## P R O C E S - V E R B A L C O N S E I L D U L U N D I 9 A V R I L 2 0 1 8

**Titulaires présents :**

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN jusqu'à la délibération c43-04-2018, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Patrick THOMAS, Alain LECOINTE, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER à partir de la délibération c21-04-2018, Stéphanie DELGUTTE à partir de la délibération c12-04-2018, Dany MICHAUD, Alain CHAUFFIER jusqu'à la délibération c14-04-2018, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT jusqu'à la délibération c34-04-2018, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU jusqu'à la délibération c39-04-2018, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE jusqu'à la délibération c28-04-2018, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Monique JOHNSON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO jusqu'à la délibération c11-04-2018 puis à partir de la délibération c29-04-2018, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN jusqu'à la délibération c28-04-2018, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Jean-Claude FRADIN, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Claude ROULLEAU, Jacques MORISSET jusqu'à la délibération c28-04-2018, Sylvie DEBOEUF, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, René PACAULT, Michel HALGAN, Robert GOUSSEAU jusqu'à la délibération c28-04-2018, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

**Titulaire absent suppléé :**

M. Gérard GIBAUT représenté par Patrice VIAUD.

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

MM. Jean-Luc CLISSON a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Jacques BROSSARD a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER a donné pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE a donné pouvoir à Dany BREMAUD, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Anne-Lydie HOLTZ, Fabrice DESCAMPS a donné pouvoir à Michel PAILLEY, Agnès JARRY a donné pouvoir à Sylvette RIMBAUD, Dominique JEUFFRAULT a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE a donné pouvoir à Dominique SIX, Sophie BROSSARD a donné pouvoir à Jean-Pierre MIGAULT, Rabah LAICHOURE a donné pouvoir à Michel HALGAN, Jean-Michel BEAUDIC a donné pouvoir à Christian BREMAUD, Alain CHAUFFIER a donné pouvoir à Jean-Martial FREDON à partir de la délibération c15-04-2018, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU à partir de la délibération c29-04-2018, Rose-Marie NIETO a donné pouvoir à Marc THEBAULT de la délibération c12-04-2018 jusqu'à la délibération c28-04-2018, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN a donné pouvoir à Yamina BOUDAHMANI à partir de la délibération c29-04-2018, Jacques MORISSET a donné pouvoir à Eric PERSAIS à partir de la délibération c29-04-2018,

**Titulaire absent excusé :**

Mme Elisabeth MAILLARD.

**Titulaires absents :**

MM. Marcel MOINARD, Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE, Marie-Christelle BOUCHERY, Céline VALEZE,

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, au Centre de Rencontres de Noron à NIORT.

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 11 décembre 2017 : Procès-Verbal adopté.

C01-04-2018

GESTION DU PATRIMOINE - VEHICULES REFORMES ET DESAFFECTES - FIN DE LA MISE A DISPOSITION (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Autorise la fin de mise à disposition des véhicules suivant la liste,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C02-04-2018

GESTION DU PATRIMOINE - POLE ADMINISTRATIF COMMUNAUTAIRE PAGNOL - ACQUISITION DE TERRAIN DES CONSORTS HAVEL (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Approuve l'acquisition d'une partie du terrain cadastré ED178 dans son ensemble
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, sachant que tous les frais liés à cette transaction, seront supportés par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C03-04-2018

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET A HABITAT SUD DEUX-SEVRES D'UN MONTANT DE 1 261 828 EUROS POUR LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION EN VEFA DE 12 LOGEMENTS AU CHANT DES ALOUETTES A NIORT (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 261 828 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 70345, constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C04-04-2018

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET A HABITAT SUD DEUX-SEVRES D'UN MONTANT DE 417 828 EUROS POUR LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION EN VEFA DE 4 LOGEMENTS AU HARAS A ECHIRE (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1** : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 417 828 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 70291, constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2** : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3** : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C05-04-2018

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET A HABITAT SUD DEUX-SEVRES D'UN MONTANT DE 831 929 EUROS POUR LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS AUX JARDINS DU MOULIN A VOUILLE (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1** : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 831 929 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 71475, constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2** : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3** : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C06-04-2018

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT D'UN MONTANT DE 352 873 EUROS POUR L'ACQUISITION EN VEFA DE 7 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX A NIORT, LOTISSEMENT FIEF JOLY (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1** : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 352 873 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 74460, constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2** : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3** : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C06Bis-04-2018

FINANCES ET FISCALITE – GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 – PRET A LA SEMIE D'UN MONTANT DE 890 000 EUROS POUR L'ACQUISITION ET LA VIABILISATION DE FONCIER A NIORT, LOTISSEMENT DU FIEF DE LA PAILLEE – PROGRAMME 302 (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1** : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 890 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 75457, constitué de 1 Ligne du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2** : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3** : Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 77  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

**C07-04-2018**

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2018 DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer le taux d'imposition 2018 de la Cotisation Foncière des Entreprises de la Communauté d'Agglomération du Niortais à 26,26%,
- Décide de mettre en réserve de taux, 0,03% correspondant à la différence entre 26,29% (taux maximum) et 26,26% (taux retenu par le Conseil d'Agglomération) qui s'ajoutera à la réserve de taux de 2016 et 2017.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 77  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

**C08-04-2018**

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2018 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2018 de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'Habitation	10,57 %	<b>10,57 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	0,055 %	<b>0,055 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties	3,88 %	<b>3,88 %</b>

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 77  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

**C09-04-2018**

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2018 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2018 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

N° de zone	Appellation de la zone 2018	Taux de TEOM 2017	Taux de TEOM 2018
01	Zone urbaine de Niort	10,20 %	<b>10,20 %</b>
02	Zone suburbaine	12,82 %	<b>12,82 %</b>
03	Autres communes	14,56 %	<b>14,56 %</b>

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 73  
 CONTRE 0  
 ABSTENTIONS 4  
 NON PARTICIPE 0

Le conseil :

- Adopte les montants ajustés des attributions communautaires pour l'année 2018, conformément au rapport de la CLETC du 27 novembre 2017 et au tableau ci-dessous :

ANNEXE 2 :

## ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AJUSTEES 2018

	Attributions communautaires prévisionnelles pour 2018 Délibération du 11/12/2017	Transfert ZAE "Terre de Sport" CLETC du 27/11/2017	Proposition Attributions communautaires ajustées pour 2018
AIFFRES	230 894		230 894
AMURE *	12 599		12 599
ARCAIS *	24 757		24 757
BEAUVOIR SUR NIORT	362 631		362 631
BESSINES	182 512		182 512
BOURDET (Le) *	17 081		17 081
BRULAIN	93 768		93 768
CHAURAY	3 995 506		3 995 506
COULON	47 536		47 536
ECHIRE	192 905		192 905
EPANNES *	28 121		28 121
FORS	299 940		299 940
LA FOYE MONJAULT	107 746		107 746
FRONTENAY ROHAN ROHAN	165 155		165 155
GERMOND ROUVRE	39 731		39 731
GRANZAY-GRIPT	623 602		623 602
JUSCORPS	54 227		54 227
MAGNE	197 630		197 630
MARIGNY	168 704		168 704
MAUZE SUR LE MIGNON	518 191		518 191
NIORT	14 813 833	-116 514	14 697 319
PLAINE-D'ARGENSON	167 747		167 747
PRAHECQ	924 091		924 091
PRIAIRE *	7 003		7 003
PRIN DEYRANCON	114 974		114 974
ROCHENARD (La) *	13 047		13 047
SAINT GELAIS	135 160		135 160
SAINT GEORGES DE REX *	22 409		22 409
SAINT HILAIRE LA PALUD	134 810		134 810
SAINT MARTIN DE BERNEGOUÉ	101 099		101 099
SAINT MAXIRE	63 287		63 287
SAINT REMY *	24 698		24 698
SAINT ROMANS DES CHAMPS *	23 129		23 129
SAINT SYMPHORIEN	362 962		362 962
SANSAIS *	19 403		19 403
SCIECQ *	16 428		16 428
THORIGNY SUR LE MIGNON *	5 674		5 674
USSEAU	37 899		37 899
VALLANS	42 159		42 159
VANNEAU IRLEAU (Le)	274 605		274 605
VILLIERS EN PLAINE	34 957		34 957
VOUILLE	108 264		108 264
	<b>24 810 874</b>	<b>-116 514</b>	<b>24 694 360</b>

- Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

\* Communes dont l'AC est inférieur à 30 000 € donc versement en une seule fois.

Adopte : UNANIMITE 77  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C11-04-2018

MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - TRANSPORT, TRAITEMENT ET VALORISATION AGRICOLES DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES PRODUITS D'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DES MARCHES (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés décrits ci-dessous et autorise leur signature :

Après déroulement de la procédure, les marchés ont été attribués comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant estimatif HT
1	Chargement, transport, valorisation agricole et suivi agronomique des boues stabilisées	VALTERRA MATIERES ORGANIQUES	24 398,43 € HT
2	Transport des boues liquides des stations de la CAN vers la station de Niort	VALTERRA MATIERES ORGANIQUES	39 520,00 € HT
3	Valorisation agricole de boues épaissies et suivi agronomique	VALTERRA MATIERES ORGANIQUES	73 663,40 € HT
4	Transport et traitement de produits d'assainissement	ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	61 350,00 € HT

Adopte :

UNANIMITE	
POUR	77
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NON PARTICIPE	0

C12-04-2018

MARCHES PUBLICS - COMMUNICATION EXTERNE - PRESTATIONS D'IMPRESSION ET FINITION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN - APPROBATION DES MARCHES (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés décrits ci-dessous et autorise leurs signatures :

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant estimatif en € TTC
1	Magazine : Territoire de vie	IMPRIMERIE RAYNAUD	35 554,20
1	Magazine : Vivre à Niort	IMPRIMERIE RAYNAUD	88 888,80
2	Impression offset feuille	IMPRIMERIE DUMAS	80 815,03
3	Affiche grand format	PUBLITEX	15 524,04
4	Impression numérique grand format	GRAPHIC APPLICATION	20 613,85

Adopte :

UNANIMITE	
POUR	78
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NON PARTICIPE	0

C13-04-2018

DIRECTION GENERALE - CONVENTION DE PREFIGURATION DU SERVICE COMMUN DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS DE LA CAN ET DE LA VILLE DE NIORT (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve la convention de préfiguration,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte :

UNANIMITE	
POUR	78
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois proposés ci-dessous :

### **EMPLOIS PERMANENTS – CREATIONS**

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nb	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	SYSTEMES D'INFORMATION	Chef de service Assistance aux utilisateurs	Technicien principal (TP) 2 <sup>e</sup> classe ou Ingénieur	Technicien principal (TP) 1 <sup>ère</sup> classe ou Ingénieur principal	100 %	B ou A	1	Recrutement interne VDN/CAN en cours
	MARCHES PUBLICS	Chargé de la commande publique	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Attaché	100 %	B ou A	1	Recrutement à lancer
		Instructeurs	Adjoint administratif principal (AAP) 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C ou B	1	Recrutement à lancer
	COHESION SOCIALE	Chargé de mission	Attaché		100 %	A	1	Suite à la création d'un guichet unique

### **EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS POUR L'ANNEE 2018**

#### MUSEES et SPORTS

Afin de satisfaire l'augmentation des fréquentations, il est nécessaire de recruter (Musées) et de renforcer les équipes en place (Sports), par des emplois saisonniers.

Il est proposé le tableau ci-joint :

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	MUSEES	Agent d'accueil surveillance/entretien	Adjoint du Patrimoine (AP)		100 %	C	2	Poste saisonnier au Donjon et musée d'Agesci
	SPORTS	Technicien d'hygiène	Adjoint Technique (AT)	Adjoint technique Principal (ATP) de 2 <sup>ème</sup> classe	50 %	C	1	Poste saisonnier piscine de <b>Chauray</b>
		Surveillant de baignade (Opération savoir nager)	OTAPS		100 %	C	1	
		Surveillant de baignade (Opération savoir nager)	OTAPS		100 %	C	1	Poste saisonnier piscine de <b>Mauzé sur le Mignon</b>
		Assistant administratif Accueil/Entretien (Ouverture estivale)	Adjoint administratif (AA)	Adjoint administratif Principal (AAP) de 2 <sup>ème</sup> classe	80 %	C	2	Poste saisonnier à la <b>Base nautique du Lidon</b>
		Maître-nageur (Activités scolaires)	ETAPS 5 <sup>ème</sup> échelon maximum		100 %	B	1	Poste saisonnier à la <b>Base nautique de Noron</b>
		Technicien Entretien machiniste	Adjoint Technique (AT)	Adjoint technique Principal (ATP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	2	Poste saisonnier piscine de <b>Magné</b>
		Assistant administratif Accueil/entretien	Adjoint administratif (AA)	Adjoint administratif Principal (AAP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	1	
		Assistant administratif Régisseur/ Accueil/ entretien	Adjoint administratif (AA)	Adjoint administratif Principal (AAP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	1	
		Maître-nageur	ETAPS 5 <sup>ème</sup> échelon maximum		100 %	B	2 (dont 1 CNN)	
		Surveillant de baignade (Ouverture estivale)	OTAPS		100 %	C	1	

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	SPORTS	Technicien Entretien/ technique/ BNSSA	Adjoint Technique (AT)	Adjoint technique Principal (ATP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	1	Poste saisonnier piscine de <b>Sansais</b>
		Assistant administratif Accueil/ entretien	Adjoint administratif (AA)	Adjoint administratif Principal (AAP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	2	
		Maître-nageur	ETAPS 5 <sup>ème</sup> échelon maximum		100 %	B	4	
		Surveillant de baignade/ Machiniste	OTAPS		100 %	C	1	
		Surveillant de baignade	OTAPS		100 %	C	1	Poste saisonnier piscine de <b>Niort</b>
		Surveillant de baignade/ Machiniste	Adjoint Technique (AT)	Adjoint technique Principal (ATP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	3	
		Assistant administratif Accueil/ entretien	Adjoint administratif (AA)	Adjoint administratif Principal (AAP) de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	C	2	
		Maître-nageur	ETAPS 5 <sup>ème</sup> échelon maximum		100 %	B	1	

Adopte : UNANIMITE 78  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C15-04-2018

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA CAN AUPRES DE LA VILLE DE NIORT "PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne un délégué à la protection des données à caractère personnel,
- Approuve la convention de mise à disposition du Délégué à la Protection de Données à caractère personnel de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès de la Ville de Niort ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopte : UNANIMITE 78  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C16-04-2018

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA CAN AUPRES DE LA VILLE DE NIORT "SERVICE RESSOURCES DU POLE CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT URBAIN" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Approuve la convention de mise à disposition de cet agent de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès de la Ville de Niort pour une durée d'un an ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C17-04-2018

RESSOURCES HUMAINES - MANIFESTATION "50 ANS DU CASC" (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Verser une aide financière à hauteur de 2 000 euros pour la manifestation « 50 ans du CASC ».

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C18-04-2018

GESTION DES DECHETS - AIDE FINANCIERE A L'ACHAT DE VAISSELLE DURABLE ET/OU D'EQUIPEMENT DE LAVAGE DE VAISSELLE (M. PHILIPPE MAUFFREY)

*Le conseil :*

- Reporte cette délibération.

C19-04-2018

GESTION DES DECHETS - AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE DEMANTELEMENT DE L'ANCIENNE USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE SOUCHE (M. PHILIPPE MAUFFREY)

*Le conseil :*

- Approuve l'avenant pour le démantèlement de l'ancienne UIOM de Souché,
- Autorise la signature de l'avenant n°3.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C20-04-2018

GESTION DES DECHETS - AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION A ECO DDS (M. PHILIPPE MAUFFREY)

*Le conseil :*

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant à la convention type.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C21-04-2018

GESTION DES DECHETS - PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA) 2018-2025 - LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION - CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'EVALUATION ET DE SUIVI (CCES) (M. PHILIPPE MAUFFREY)

*Le conseil :*

- Approuve le lancement de la procédure d'élaboration du Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2018-2025,

- Approuve la création de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2018-2025 et sa composition qui est la suivante :
  - Philippe MAUFFREY,
  - Dominique SIX,
  - Dany BREMAUD,
  - Elisabeth MAILLARD,
  - Jean BOULAIS

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	72
	CONTRE	3
	ABSTENTIONS	4
	NON PARTICIPE	0

#### C22-04-2018

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NIORT GOILARD (M. ELMANO MARTINS)

*Le conseil :*

- Approuve les dossiers de demande de subvention,
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C23-04-2018

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE - CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA CAN ET L'IFREE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ACT'E (MME DANY BREMAUD)

*Le conseil :*

- Approuve la convention d'objectifs,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre,
- Autorise le versement de la somme de 7 462,50 € à l'IFREE dans les conditions prévues dans la convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C24-04-2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'AGENCE BIIG POUR LE SOUTIEN DE L'OPERATION START-UP TOI-MEME (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve le versement d'une participation de 15 000€ à la société BIIG pour l'organisation du concours Start-Up Toi-même ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C25-04-2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - DELIBERATION CADRE 2018 - PARTICIPATION DE LA CAN A LA MISE EN OEUVRE DES MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve la prise en charge de la prestation de la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre des marchés de producteurs de pays sur le territoire de la CAN pour un montant maximum de 690 € HT par commune pour l'organisation d'un marché annuel,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C26-04-2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 1 100 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LA ZAE LES CHERACLES A PRIN-DEYRANÇON A LA SCI LES MIGRATEURS (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la SCI LES MIGRATEURS, représentée par Monsieur François RAYNAUD, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 1 100 m<sup>2</sup> environ, situé sur la Zone d'Activités Economiques "Les Chéracles" à Prin-Deyrançon, aux conditions fixées.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 19 496,40 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 16 500,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 2 996,40 €).
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie d'une condition suspensive d'obtention du Permis de Construire), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération.
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle, en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C27-04-2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 16 795 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LA ZAE LA CLIELLE A FRONTENAY-ROHAN-ROHAN A LA SARL T.T.P.I. (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la SARL T.T.P.I., représentée par Monsieur Alain BEDON, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 16 795 m<sup>2</sup> environ, situé sur la Zone d'Activités Economiques "La Clielle" à Frontenay-Rohan-Rohan, aux conditions fixées.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 40 744,67 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 36 949,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 3 795,67 €).
- Conditionne cette vente à une acquisition du terrain "en l'état" et une prise en charge par la SARL T.T.P.I. de la gestion des matériaux issus de chantiers du BTP présents sur le site.
- Conditionne cette vente à la signature d'un acte de vente, qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C28-04-2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE DU SITE IMMOBILIER EX MAITRES ALUMINIERS PARC D'ACTIVITES LES CARREAUX A SAINT-GELAIS AU BENEFICE DE LA S.A. TROUBAT (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la S.A. Troubat, représentée par son Président Monsieur FERRIS Vincent, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle ZI 166 et la parcelle ZI 164 pour partie pour une surface totale de 5 900 m<sup>2</sup> environ, au prix de 185 000 € HT, afin d'y implanter le nouveau siège de la Société et d'y développer les activités d'Entreprise Générale du Bâtiment ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 185 000 € HT ;
- Procède aux écritures de sortie d'actif relatives à cette cession dans les budgets respectifs ;

- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie d'une condition suspensive d'obtention du permis de construire) qui devra impérativement intervenir dans un délai de six mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Précise que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C29-04-2018

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - APPROBATION DU SCHEMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE L'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (2018-2023) (M. ERIC PERSAIS)

*Le conseil :*

- Approuve le projet de Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de l'Agglomération de Niort pour la période 2018-2023,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à engager toutes les démarches nécessaires, auprès des partenaires concernés, afin de garantir la déclinaison opérationnelle des ambitions annoncées et du volet programmatique afférent, tels que proposés dans ledit Schéma.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

#### C30-04-2018

TRANSPORTS ET MOBILITE - LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - REGLEMENT, CONTRAT DE LOCATION ET TARIFS (M. ALAIN LECOINTE)

*Le conseil :*

- Approuve le règlement, le contrat et les tarifs de location de vélos à assistance électrique ;
- Fixe la date d'entrée en vigueur de ces tarifs au 16 avril 2018.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C31-04-2018

TOURISME - CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE THORIGNY-SUR-LE-MIGNON (M. MICHEL SIMON)

*Le conseil :*

- Approuve la convention relative à la réalisation de la prestation de service confiée par la Communauté d'Agglomération du Niortais à la commune de Thorigny-sur-le-Mignon pour la gestion administrative de la taxe de séjour,
- Autorise le versement de 9 500 € à la commune de Thorigny-sur-le-Mignon,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C32-04-2018

ORGANISATION DE L'ESPACE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU DE MARIGNY ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. JACQUES BILLY)

*Le conseil :*

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L 153-45 et suivants, du code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Marigny dans les conditions suivantes :
  - Le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie de Marigny et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), **du lundi 18 juin au vendredi 20 juillet 2018 inclus.**

- Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Marigny (les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h) et du siège de la CAN (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie de Marigny et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 78  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C33-04-2018

ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°10 DU PLU DE COULON (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Approuve la Modification n°10 du PLU de Coulon ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 78  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C34-04-2018

HABITAT - PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" 2014-2017 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES AGREES POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant la réhabilitation de 3 logements anciens sur son territoire :

**TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES MAXIMUM DE LA CAN SUITE AUX COMMISSIONS LOCALES DE L'ANAH**

Nbre logts	Adresse des logements concernés	Bénéficiaires	TravauxHT éligibles	Subventions Anah agréées	Subventions FART * agréées	Subvent. CAN
01	278 Grande rue - ECHIRE	SA SOLIHA BLI SUD-OUEST	157 812 €	102 138 €	1 500 €	30 000 €
02	09 route de Benet - VILLIERS EN PLAINE	SA SOLIHA BIL SUD-OUEST	198 306 €	125 916 €	3 000 €	59 492 €
<b>Totaux</b>			<b>356 118 €</b>	<b>228 054 €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>89 492 €</b>

\* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

- Autorise, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement de la subvention pour chaque opération à la SA SOLIHA Bâtisseurs de Logements d'Insertion (BLI) Sud-Ouest, sur pièces justificatives (*principalement la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'Anah*),
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 78  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C35-04-2018

HABITAT - PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LA PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide cet engagement financier prévisionnel de 105 000 € concernant la production de 8 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autorise, selon les modalités et les pièces justificatives nécessaires, le versement de ce montant estimatif maximal, à Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

**ANNEXE**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PREVISIONNELLES DE LA CAN**

Commune	Opération	Nombre de logements	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux TTC	Subventions CAN Foncier	Subventions CAN Travaux	TOTAUX
VOUILLE	La Clé des Champs	08	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	1 158 876 €	40 000 €	105 000 €	145 000 €
<b>TOTAL</b>	-	<b>08</b>	<b>Habitat Sud Deux-Sèvres</b>	<b>Habitat Sud Deux-Sèvres</b>	<b>1 158 876 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>145 000 €</b>

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 77  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C36-04-2018

HABITAT - PLH 2016/2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS, AU TITRE DU DISPOSITIF DU PRET LOCATIF SOCIAL (PLS), POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide les modalités d'attribution du soutien financier forfaitaire de la CAN au dispositif du PLS,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement de cette action.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 77  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C37-04-2018

HABITAT - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier estimatif maximal de la CAN indiqué dans le tableau ci-dessous dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN » :

**ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN**

Demandeurs	Adresses des projets immobiliers	Type d'opérations	Montant prêts CAN	Durée prêts CAN	Montant intérêts prêts CAN *
Logement 1	16 rue André Georges Lasseron - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	14 000 €	15 ans	2 500 €
Logement 2	8 rue du Courant - Lieu-dit " Le Grand Bousseau " - PLAINE D'ARGENSON	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	14 000 €	15 ans	2 500 €
<b>TOTAUX</b>			<b>28 000 €</b>	-	<b>5 000 €</b>

\* Montant estimatif maximal

- Autorise le versement, en une seule fois, du montant au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C38-04-2018

COHESION SOCIALE INSERTION - CONVENTION TECHNIQUE ET FINANCIERE ENTRE LA CAN ET LA VILLE DE NIORT - MISE EN OEUVRE GESTION URBAINE DE PROXIMITE ET D'ANIMATION DES CONSEILS CITOYENS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE (M. ALAIN BAUDIN)

*Le conseil :*

- Approuve le principe de cofinancement de la mission sur une durée de 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2020,
- Approuve la convention partenariale portant subvention et autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tout document afférent.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	76
	CONTRE	1
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C39-04-2018

SPORTS - CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DU PLAN D'EAU ET DE LA BASE NAUTIQUE DE NORON A L'ASSOCIATION STADE NIORTAIS TRIATHLON (M. ALAIN BAUDIN)

*Le conseil :*

- Approuve la convention de mise à disposition des installations nautiques de la CAN avec le STADE NIORTAIS TRIATHLON ;
- Autorise le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C40-04-2018

SPORTS - INSTAURATION DE LA GRATUITE POUR LES ACCOMPAGNANTS DE PERSONNES HANDICAPEES DANS LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES (M. ALAIN BAUDIN)

*Le conseil :*

- Approuve la gratuité pour l'accompagnant d'une personne en situation de handicap et titulaire d'une carte d'invalidité en cours de validité portant la mention « besoin d'accompagnement ».

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C41-04-2018

SPORTS - MISE EN PLACE D'ACTIVITES A LA BASE NAUTIQUE DE NORON PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT (M. ALAIN BAUDIN)

*Le conseil :*

- Autorise la mise en place de stages de perfectionnement en voile et canoë-kayak pendant les vacances de la Toussaint ;
- Approuve les tarifs proposés pour cette nouvelle activité.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

#### C42-04-2018

SPORTS - MISE EN PLACE DE L'ACTIVITE STAND-UP PADDLE A LA BASE NAUTIQUE DE NORON (M. ALAIN BAUDIN)

*Le conseil :*

- Autorise la mise en place de l'activité Stand-Up Paddle aux conditions tarifaires suivantes :

Les tarifs sont fixés ainsi :

- 15 € la séance en tarif bleu,
- 10,50 € en tarif vert,
- 6 € en tarif jaune,
- 17,30 € en tarif hors CAN.

- Autorise le Vice-Président Délégué à signer les documents relatifs à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	0
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C43-04-2018

SPORTS - REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA PISCINE PRE LEROY**

DEPENSES en euros HT		RECETTES en euros HT	
Travaux équipements sportifs	12 000 000,00 €	<b>ETAT</b>	<b>2 750 000,00 €</b>
MOE	2 290 028,00 €		CNDS 1 500 000,00 €
Actualisation révisions	516 952,88 €		ADEME 50 000,00 €
frais annexes	197 700,00 €		
Aléas et tolérances	985 416,00 €		
			FSILP - taux
			CPER - article et taux
			FNADT 1 200 000,00 €
		<b>REGION NOUVELLE AQUITAINE</b>	<b>1 500 000,00 €</b>
		Aide aux équipements d'intérêt régional	1 500 000,00 €
		<b>EUROPE</b>	
		FEDER / ITI - taux et base éligible	
		<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL 79</b>	<b>1 050 000,00 €</b>
		Energie en Deux-Sèvres	50 000,00 €
		Financement exceptionnel	1 000 000,00 €
		<b>CAN</b>	<b>10 690 096,88 €</b>
		TOTAL DES RECETTES en euros HT (hors CAN) travaux	5 300 000,00 €
<b>TOTAL DE L'OPERATION en euros HT</b>	<b>15 990 096,88 €</b>	<b>RECETTES en euros HT</b>	<b>5 300 000,00 €</b>

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter auprès des services des institutions précitées les aides financières correspondantes,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents et engagements afférents à ces aides financières.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	66
	CONTRE	10
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C44-04-2018

SPORTS - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE NIORT POUR LE GARDIENNAGE DE LA PISCINE PRE-LEROY ET DU SITE DE NIORT PLAGES PENDANT LA PERIODE ESTIVALE 2018 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour le gardiennage de la piscine Pré-Leroy et du site de Niort plage,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention,
- Autorise le Maire de la Ville de Niort à signer et exécuter le marché.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C45-04-2018

MEDIATHEQUES - FESTIVAL D'AGGLOMERATION - REGARDS NOIRS 2018 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les projets sélectionnés.

Les projets suivants sont proposés à validation pour l'acte II du festival :

**Projet CAN :**

Le Baluche de Mr Larsène et ses complices – Cie 1 rien extra ordinaire

Spectacle : bal, danse et théâtre

Le 22 juin à Mauzé-sur-le-Mignon

**Projets par commune ou groupe de communes :**

**Mauzé-sur-le-Mignon, Saint Hilaire la Palud, Priaire, Le Bourdet, La Rochénard (compte pour 2 projets) :**

<b>Sherlock Holmes dans le Marais</b> – Enquête sur le territoire Enquête sur les communes de : Mauzé-sur-le-Mignon, Saint Hilaire la Palud, Priaire, Le Bourdet, La Rochénard. Du 23 mars au 24 avril
<b>L'ADN mène l'enquête et Base d'un cluedo moléculaire</b> –Ateliers scientifiques Ateliers animés par l'école de l'ADN Le 29 avril à Mauzé-sur-le-Mignon
<b>Un cadavre...</b> – Film Film réalisé avec les habitants des 5 communes, en partenariat avec le Centre Socio Culturel du Pays Mauzéen. Le 29 avril à Mauzé-sur-le-Mignon Le 01 mai à Saint Hilaire la Palud Le 12 mai à Priaire Le 25 mai à Le Bourdet Le 02 juin à La Rochénard
<b>Polar m'a tueR</b> – Cie Caus'toujours Spectacle : conte burlesque Le 29 avril à Mauzé-sur-le-Mignon Le 01 mai à Saint Hilaire la Palud Le 12 mai à Priaire Le 25 mai à Le Bourdet Le 02 juin à La Rochénard

**Echiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq, Villiers-en-Plaine, (compte pour 2 projets) :**

<b>La Bague d'influence 3.0</b> – Enquête sur le territoire Enquête sur les communes de : Echiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq, Villiers-en-Plaine Du 28 avril au 8 juin
<b>Meurtre au Motel</b> – Cie Bris de Banane Spectacle : théâtre burlesque, mime Le 28 avril à Germond-Rouvre
<b>Couleur Indigo</b> – Cie Champ de Lunes Spectacle : musique 20 mai à Saint-Rémy
<b>Les 7 minutes</b> – Cie Volubilis Spectacle : danse Le 16 juin à Saint-Gelais

**Coulon :**

**Meurtre au Motel** – Cie Bris de Banane

Spectacle : théâtre burlesque, mime

Le 1 juin à Coulon

**Magné :**

**Du vent dans les plumes** – Cie Volubilis

Spectacle : danse

Le 09 juin à Magné

**Bessines :**

**G.I.G.N.** – Cie Carnage Production

Spectacle : cascade

Le 15 juin à Bessines

**Fors :****G.I.G.N.** – Cie Carnage Production

Spectacle : cascade

Le 16 juin à Fors

**Chauray :****Amor** – Cie Bilbobasso

Spectacle : danse et feu

Le 21 juin à Chauray

**Niort :****Enlivrez-vous** – Cie du Contrevent

Spectacle : acrobatie, jonglage

Le 29 juin à Niort

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

**C46-04-2018****MEDIATHEQUES - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT (M. LE PRESIDENT)***Le conseil :*

- Approuve le plan de financement prévisionnel pour le projet de requalification de la Médiathèque Pierre MOINOT. Il annule et remplace le plan présenté lors du conseil du 29 janvier 2018 et détaille le projet en deux phases,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter les différents partenaires dans le cadre de ce projet, à savoir :
  - l'Europe (FEDER),
  - l'Etat au titre de la DGD et du FNADT,
  - la Région Nouvelle-Aquitaine,
  - le Département des Deux-Sèvres,
  - la Ville de Niort.
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous les documents et les engagements y afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

**C47-04-2018****MUSEES - PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE MUSIQUE ANCIENNE LE FESTIN D'ALEXANDRE (M. LE PRESIDENT)***Le conseil :*

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention de partenariat avec l'association Le Festin d'Alexandre pour l'organisation d'un concert au musée Bernard d'Agesci.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage  
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération  
Le 10 avril 2018

Le Président,



Jérôme BALOGÉ

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT**

*Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT*

<b>Date de signature du marché par la CAN</b>	<b>Service</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant HT</b>
15/12/2017	Communication externe	Vocalisation du site internet de la CAN	3 576,00 €
19/12/2017	Communication externe	Vœux institutionnels du Président - Réalisation film	3 645,00 €
21/12/2017	Communication externe	Achat d'un pupitre	2 990,00 €
11/01/2018	Communication externe	Impression et pose sur les panneaux d'entrée de la ville de Niort	2 395,56 €
17/01/2018	Communication externe	Location matériel vidéo	1 404,22 €
22/01/2018	Communication externe	Impression du programme des médiathèques du 1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 770,00 €
24/01/2018	Communication externe	Vœux institutionnels du Président - Buffet dinatoire	2 117,10 €
30/01/2018	Communication externe	Insertion de la page de présentation des musées d'Agesci et du Donjon en 4 <sup>ème</sup> page de couverture dans le guide malin 2018	2 000,00 €
01/02/2018	Communication interne	Vœux au personnel - Buffet traiteur	2 992,91 €
12/02/2018	RH	Révision Certificat d'Aptitude à l'exercice de la profession Maître Nageur Sauveteur (Direction des sports)	1 320,00 €
14/02/2018	Communication externe	Cadeaux (casque virtuel - Niort Numéric 2018)	1 268,00 €
14/02/2018	RH	Danses rythmiques : percussion corporelle et TAP Dance (Direction CRD)	1 260,00 €
15/02/2018	Communication externe	Affichage de 20 minutes sur panneaux publicitaires dans les villes de Nantes-Rennes-Bordeaux - Niort Numéric 2018	2 420,00 €
26/02/2018	Communication externe	Impression de l'habillage du camion de la base nautique - service sports d'eau	1 365,57 €
05/03/2018	RH	Inspection visuelle des réseaux d'assainissement (Direction assainissement)	3 228,00 €

06/03/2018	RH	Savoir utiliser les fichiers fonciers (Mission Politiques Publiques Prospective, Performance territoriale)	1 000,00 €
------------	----	--	------------

**Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT**  
( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

<b>Date de dépôt de la décision en Préfecture</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>
02/08/2017	Assainissement	Contrat d'hébergement et de maintenance du système DIAGBOX	25 310,40 € TTC
15/12/2017	Marchés Publics	Avenant 1 au marché 2016-774 de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la ZI de Saint-Florent (Niort)	Montant du coût prévisionnel des travaux: 2 205 000 € HT, Forfait de rémunération du maître d'œuvre: 81 900,00 € HT
15/12/2017	Marchés Publics	Avenant 1 au marché 2017-703 de maîtrise d'œuvre pour le Parc d'activités Pierre Mendès-France - Requalification des rues Fief d'Amourettes et F. de Lesseps (Niort)	Montant du coût prévisionnel des travaux: 722 000,00 € HT, Forfait de rémunération du maître d'œuvre: 34 300,00 € HT
27/12/2017	Assainissement	Acquisition de 3 armoires unitronics pour postes de refoulement à la station d'épuration de Niort	8 373,60 € TTC
19/01/2018	Gestion du Patrimoine	Installation d'une centrale de détection gaz au Musée Bernard d'Agesci	5 686,15 € HT
26/01/2018	Déchets Ménagers	Avenant n°1 - Prestation de collecte et traitement de l'amiante liée sur le Vallon d'Arty	Révision du calcul du prix
26/01/2018	Déchets Ménagers	Avenant n°1 suivi photographique et film du démantèlement de l'ancienne usine d'incinération de Souché à Niort	Montant de la prolongation: 468,00 € TTC

26/01/2018	Etudes & Projets Neufs	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité et de programmation pour un projet de restauration patrimoniale, mise en accessibilité et développement de la scénographie du Donjon à Niort	35 715,00 € HT
02/02/2018	Gestion du Patrimoine	Remise en conformité des installations de préfiltration et filtration de la piscine Champommier	21 170 €
02/02/2018	Gestion du Patrimoine	Contrat d'approvisionnement de citerne en gaz propane à la médiathèque d'Usseau	Prix du gaz: 1 157,00 € HT / tonne Montant de consignation / dépôt de garantie: 650,00 € HT
02/02/2018	Marchés Publics /Assainissement	Marché pour l'extension de la filière boues de la station d'épuration de Pouligny à Beauvoir-sur-Niort	95 980 € HT
02/02/2018	Gestion du Patrimoine	Mission d'études "fluides" pour l'aménagement de bureaux au 24 rue des Grands Champs à Niort	4 500 € HT
02/02/2018	Gestion du Patrimoine	Modification du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel - bâtiment 24 et 26 rue des grands champs à Niort	7 264 € HT
02/02/2018	Marchés Publics /Développement Economique	Salon NIORT NUMERIC 2018 - Implantation logistique, décoration, mise en fonctionnement et accompagnement technique	Montant lot 1 avec AUTREMENT LOCATION: 82 332 € TTC, Montant lot 2 avec TEDELEC EVENT: 18 752,26 € TTC, Montant lot 3 avec CONCEPT AUDIOVISUEL: 50 447,48 € TTC
02/02/2018	Marchés Publics	Avenant au marché n°735/2014 - Extension du Parc d'Activités de Trévins - Mise en sécurité du carrefour rue du Stade / rue de Nauron et viabilisation de terrains à vocation économique - Lot n°4 - Espaces verts	Ajout de prestations complémentaires ne modifiant pas le montant.
09/02/2018	Déchets ménagers	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une zone provisoire de transfert de déchets	7 500€ HT

09/02/2018	Déchets ménagers	Etude de faisabilité d'une déchetterie sur le site de Souché	10 450€ HT
13/02/2018	Etudes & Projets Neufs	Maîtrise d'œuvre bâtiment ex MSA à NIORT, aménagement d'espaces phase 1	24 900 € HT
14/02/2018	Assainissement	Acquisition de 310 diffuseurs pour la STEP Goillard	9 348€ TTC
16/02/2018	Assainissement	Dératisation égoûts Ville de Niort	9 576 € TTC
16/02/2018	Déchets Ménagers	Réparation du cribleur table à étoiles suite à incendie (commande complémentaire)	Montant de la commande supplémentaire: 11 290,12 € TTC, Montant total des réparations: 98 878,39 € TTC
21/02/2018	Gestion du Patrimoine	Marché de reprographie pour les services de la CAN	8 396,94 € HT
21/02/2018	Développement économique	Avenant n°2 au marché à bons de commande : travaux neufs, grosses réparations, entretien de voirie, éclairage public, réseaux d'assainissement et espaces verts, signalisation verticale et horizontale fixe et temporaire - lot 2 espaces verts	Suppressions et ajout de prestations ne modifiant pas le montant
21/02/2018	Marchés publics Assainissement	Avenant n°1 au marché de construction de la station de traitement des eaux usées de Chaillé, commune d'Aiffres	Adaptations mineures ne modifiant pas le montant



**Décisions liées à toutes les autres délégations du Président**

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

<b>Date de dépôt de la décision en Préfecture</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>
10/01/2018	Déchets Ménagers	Contrat de location à titre gratuit d'un broyeur mobile pour déchets végétaux	/
17/01/2018	Etudes & Projets Neufs	Autorisation de demande de permis de construire pour la réhabilitation de la cuisine et mise aux normes du commerce Multiservices à Saint-Georges-de-Rex	/
19/01/2018	Aménagement du Territoire Habitat	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN à l'Association "Ville et Métiers d'Art" pour l'année 2018	6 400 €
08/02/2018	Cohésion Sociale Insertion	Consultation d'information de la base allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres	/
08/02/2018	Médiathèques	Adhésion au Centre du Livre et de la Lecture en Poitou-Charentes 2018	300 €
09/02/2018	Administration Générale Juridique	Versement cotisation 2018 à AFIGESE	680 €
16/02/2018	Transports Mobilité	Adhésion à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de Transport Public (AGIR) 2018	9 600 €
22/02/2018	Transports Mobilité	Contrat de prêt d'une navette 100% électrique avec Bluebus	/

<b>Date de dépôt de la décision en Trésorerie</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>
05/02/2018	Finances et fiscalité	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant de la régie d'avances pour le paiement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par le Président et les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Niortais	/
05/02/2018	Finances et fiscalité	Nomination de deux mandataires suppléants pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/
05/02/2018	Finances et fiscalité	Nomination d'un régisseur et d'un mandataire suppléant de la régie d'avances pour le paiement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par le Président et les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Niortais	/
14/02/2018	Finances et fiscalité	Création d'une régie de recettes pour la patinoire de Niort	/
14/02/2018	Finances et fiscalité	Cessation de fonctions d'un mandataire pour la régie de recettes de la piscine Pré Leroy à Niort	/
15/02/2018	Finances et fiscalité	Nomination d'un régisseur, des mandataires suppléants et des mandataires pour la régie de recettes de la patinoire de Niort	/
16/02/2018	Finances et fiscalité	Cessation de fonctions du sous régisseur pour la régie de recettes des musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	/
20/02/2018	Finances et fiscalité	Cessation de fonctions d'un mandataire pour la régie de recettes de la piscine Les Colliberts à Mauzé sur le Mignon	/
23/02/2018	Finances et fiscalité	Nomination d'un nouveau sous-régisseur et d'un mandataire pour la régie de recettes des musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	/